Bleuets NB Blueberries

Assemblée générale annuelle

Les 28 et 29 mars 2014

Ramada Plaza (Palais Crystal)
499, rue Paul, Dieppe (N.-B.)

Bleuets NB Blueberries

Table des matières

Message du président 3

Rapport annuel aux producteurs.....5

Commanditaires.....12

Conseil d'administration.....13

Ordre du jour – Vendredi et samedi.....14

Ordre du jour – Séance de travail de BNBB..... 15

Procès-verbal de l'AGA de 2013.....16

États financiers (insérés)

Message du président

Bleuets NB Blueberries

Bienvenue

J'espère que tout va bien pour vous et que vos champs promettent une autre belle récolte. Dans le dernier rapport annuel, j'en avais profité pour parler de toutes les activités positives de l'année; j'aimerais procéder de la même façon cette année. En tant que province, nous avons produit, encore une fois, la deuxième récolte en importance, dépassant les 41 millions de livres. Grâce en large partie à notre cotisation à l'Association des bleuets sauvages de l'Amérique du Nord (ABSAN), la commercialisation du bleuet se fait avec succès et efficacité dans le monde entier. Lorsque je fais le tour de la province, je vois des exemples d'innovation dans tous les aspects de notre industrie, et je pense que l'innovation est déterminante pour notre réussite maintenant et à l'avenir.

Parlant d'avenir, l'industrie du bleuet sauvage au Nouveau-Brunswick devrait connaître une croissance explosive. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'est engagé à offrir potentiellement un accès à une superficie de 10 000 acres de terres de la Couronne (et à une superficie de plus de 15 000 acres de terres privées) pour l'aménagement de bleuetières dans la province. Donc il est bien possible que nous devenions le chef mondial de la production de bleuets sauvages au cours des 20 prochaines années. C'est dans cette optique que je songe à la place que BNBB occupe dans ce scénario. L'Association des producteurs de bleuets du Nord-Est a présenté une demande afin de tenir un référendum pour déterminer si la Région du Nord-Est de BNBB devait se séparer de l'agence et former son propre office de commercialisation. Donc je pense que cela vaut la peine que vous preniez un moment pour y songer. Si vous êtes un producteur dans le Nord-Est, c'est évident que si un vote devait se tenir et être favorable, votre place dans l'industrie du bleuet changera. Mais ce qui est moins évident, c'est l'impact que cela aura sur le reste de la province. Vous, les producteurs, peu importe où vous êtes établis, perdrez le pouvoir de vous exprimer d'une seule voix. Ce n'est pas la première fois que cela arrive dans l'industrie agricole de la province. Il est révolu le temps où nous, en tant que membres de BNBB, pouvons seulement nous contenter d'être des observateurs de notre destinée. Tout au moins, nous devons poser plus de questions. Il est temps que nous tous, membres du conseil de BNBB, membres de l'Association de producteurs du Nord-Est, la Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick ou votre député local, prenions le temps de nous informer et de nous faire entendre.

Cette année, BNBB a poursuivi l'excellent travail amorcé par le passé. Que nos partenaires prennent des décisions que nous aimons ou n'aimons pas, BNBB se fait écouter, que ce soit par le gouvernement, les autres agences agricoles ou l'industrie. BNBB a continué à travailler fort et a réussi à maintenir les voies de communication. Nous établissons un contact avec de vieux partenaires et en recherchons de nouveau, tout cela dans un effort afin de mieux faire connaître notre produit dans le monde entier et améliorer la culture du fruit. Croyez-le ou non, beaucoup de personnes au Nouveau-Brunswick ne connaissent toujours pas notre produit, mais nous ne ratons jamais une occasion d'apparaître à un festival ou à une conférence et de passer le mot. L'année dernière, nous avons assisté à neuf festivals et à un nombre incalculable de conférences et distribué des échantillons et de l'information au public.

Suite à la page 4

Suite de la page 3

Nous avons travaillé d'arrache-pied pour mettre à jour notre site Web afin de pouvoir fournir plus d'information à notre sujet au public et créer en même temps un centre d'information spécialement pour vous, les producteurs du Nouveau- Brunswick. C'est une excellente occasion de mentionner à quel point BNBB travaille fort et efficacement afin de stimuler la recherche dans l'industrie. Non seulement les chercheurs ont besoin d'un soutien financier pour leurs projets, ils ont besoin du soutien et de l'orientation de l'industrie avant de commencer. Sans une agence comme BNBB qui est là pour faire des suggestions, donner un appui et faire un suivi, c'est impossible pour eux d'accéder aux fonds de recherche du gouvernement. Nos pairs mentionnent souvent que nous sommes un modèle d'agence efficace dans ce domaine.

Au cours des années, j'ai siégé au conseil de BNBB et, en tant que président, j'ai vu de plus en plus le rôle essentiel que l'ABSAN joue dans la réussite de l'industrie du bleuet sauvage. Si on regarde ce qui se passe dans les autres industries, que ce soit l'agriculture ou non, la façon dont ces industries commercialisent leurs produits, on verra plus souvent qu'autrement des stratégies de commercialisation incohérentes, inefficaces et peu audacieuses. L'ABSAN est un mécanisme de commercialisation stratégique doté d'une orientation, qui a permis à chacun d'entre nous de lancer son entreprise ou de l'agrandir. Ce n'est pas parce que vous ne voyez pas d'annonce au sujet du bleuet sauvage aux actualités de 18 h que rien n'est fait. L'ABSAN travaille dans le monde entier pour mieux faire connaître nos bleuets sauvages auprès de ceux qui achètent nos produits. La prochaine fois que vous irez à votre épicerie locale et que vous vous trouverez dans l'allée des produits laitiers, essayez de trouver une marque de yogourt qui n'offre pas de saveur de bleuet. Je sais ce que vous verrez et je peux vous garantir que ce n'est pas arrivé par hasard. Mais avant de continuer, regardez pour voir dans combien de cas on précise qu'il s'agit de bleuets sauvages. Je sais ce que vous verrez et je peux vous garantir que le terme « sauvages » n'est pas apparu là par hasard. Voilà pourquoi nous ne devons pas oublier à quel point il est important de continuer de payer notre cotisation à l'ABSAN. Face à l'immense industrie du bleuet « cultivé », nous devons en effet travailler plus fort pour offrir les bleuets de qualité qui permettront à notre industrie de poursuivre son essor pendant les générations à venir.

Pour terminer, j'aimerais en profiter, au nom des producteurs de bleuets sauvages de la province et des membres actuels et passés de BNBB, pour souhaiter bon succès à Jamie Morrison, secrétaire-directeur de BNBB, qui nous quittera. Par sa passion à l'égard de l'industrie, Jamie a été une force dirigeante à BNBB depuis qu'il est entré en fonction il y a six ans. Ses talents de promoteur et son sens de l'organisation ont permis à BNBB de remplir son véritable mandat de manière irréprochable.

Le président,
Brett Reidpath

Bleuets NB Blueberries

1 Services aux producteurs

BNBB offre divers services aux producteurs. L'un de nos rôles clés est de faciliter les possibilités d'apprentissage, comme les séances techniques, les ateliers et les réunions de cuisine. Nous administrons aussi le Programme de paiement anticipé (PPA) et publions un bulletin deux fois par année. Les détails sont fournis ci dessous.

Possibilités d'apprentissage

En collaboration avec le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches (MAAP), BNBB voit à ce que les producteurs aient accès à l'information sur la production et la recherche. Voici nos activités en 2013 :

- **Séance technique et assemblée générale annuelle (AGA) au printemps**
  - À Moncton au Ramada Palais Crystal, les 5 et 6 avril 2013. C'est la deuxième fois que nous avons combiné les assemblées de district et adopté une approche provinciale pour maintenir une activité de l'industrie qui attire la participation des chercheurs, des transformateurs et des fournisseurs.
- **Réunions à la brunante**
  - À Tilley Road, à Memramcook et à Pennfield, les 20, 18 et 13 juin 2013, respectivement. BNBB remercie Bernard Savoie, Roland Dupuis et David Hatt pour avoir accueilli les réunions.
- **Journée champêtre annuelle**
  - À l'exploitation de Murray Tweedie à Saint-Ignace, le 3 juillet 2013. BNBB remercie Murray et Diane pour avoir accueilli la journée champêtre.
- **Réunions de cuisine régionales à l'automne**
  - Tracadie, le 20 novembre 2013
  - Moncton, le 19 novembre 2013
  - St George, le 11 décembre 2013

Programme de paiement anticipé (PPA)

Le Programme de paiement anticipé (PPA) est un programme de garantie d'emprunt qui permet aux producteurs d'avoir accès plus facilement au crédit au moyen d'avances de fonds. Le PPA est accessible par l'entremise d'une organisation de producteurs, agent d'exécution du programme, qui, afin de pouvoir occuper ces fonctions, conclut une entente avec Agriculture et Agroalimentaire (AAC) et une institution financière prêteuse désignée. Le BNBB est une organisation participante qui continue d'administrer le PPA. Le PPA fait partie de la série de programmes de gestion du risque de l'entreprise qu'offre le gouvernement fédéral. En 2013, BNBB a versé 490 000 $ à sept producteurs, et ces derniers ont économisé plus de 12 000 $ sur les intérêts.

Bleuets NB Blueberries

Étude comparative/sur les coûts de production dans l'industrie du bleuet sauvage dans les Maritimes

BNBB continue de travailler avec Perennia à élaborer une application plus conviviale pour permettre aux producteurs de mieux surveiller leurs coûts de production. Le prototype devrait être disponible en 2014.

Comité de détermination des prix

BNBB, avec les associations de producteurs de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, soit la WBPANS et la PEIWBGA, travaille en collaboration avec le Syndicat des producteurs du Québec afin de réaliser une étude sur la détermination des prix. Le comité en tant que tel attend que l'étude soit terminée afin de fournir d'autres commentaires aux producteurs des Maritimes.

Bulletin et site Web

BNBB produit deux bulletins par année pour informer les producteurs au sujet des projets de recherche, des rapports sur la production, des activités de l'ABSAN et des activités à venir. Ces bulletins sont publiés en juin et en décembre. BNBB maintient aussi le site Web qui est en voie d'être complètement remanié et qui devrait être en ligne d'ici mai 2014; les producteurs pourront consulter ce site pour obtenir les résumés et les documents de recherche, les bulletins précédents, les petites annonces et les liens à d'autres sites.

2 Activités – Administration et industrie

Comme par les années passées, le conseil d'administration de BNBB s'est réuni régulièrement durant l'année. BNBB est également un membre actif du conseil d'administration de l'ABSAN et, dans l'ensemble du secteur agricole, a appuyé des organismes comme l'Alliance agricole du Nouveau-Brunswick et le Conseil canadien de l'horticulture (CCH). BNBB s'assure de représenter les producteurs de bleuets à divers forums et a travaillé afin de participer aux discussions sur les grandes questions de politique qui touchent l'industrie. Par exemple, BNBB a été consultée par le ministère de l'Agriculture avant le rapport final sur la stratégie quinquennale.

Réunions du conseil d'administration de BNBB – 2013-2014

- Le 7 mars 2013
- L'AGA, les 5 et 6 avril 2013
- Le 23 avril 2013
- Le 5 août 2013 (téléconférence)
- Le 9 octobre 2013
- Le 13 novembre 2013
- Le 3 décembre 2013
- Le 15 janvier 2014 (téléconférence)

Le conseil a aussi organisé un cours sur la gouvernance pour aider dans le processus de réunion du conseil

Le président de BNBB et certains des membres du conseil ont rencontré le sous-ministre de l'Agriculture le 27 mai 2013 afin de discuter du plan stratégique à venir du MAAP pour l'industrie du bleuet.

Alliance agricole du Nouveau-Brunswick

- L'AGA les 23 et 24 janvier 2014. BNBB a monté le stand et a offert des échantillons de jus de bleuet.
- Le comité consultatif des groupements de producteurs spécialisés, le 30 avril 2013 et le 2 décembre 2013.

Commission des produits de ferme du Nouveau-Brunswick

- L'examen annuel, le 25 avril 2013.
- L'audition de l'appel concernant l'Association du Nord-Est, le 14 novembre 2013.

Conseil canadien de l'horticulture (CCH) / Groupe de travail sur le bleuet du CCH

- L'AGA, à Ottawa, du 12 au 15 mars 2013.

ABSAN

- Participation à l'assemblée annuelle au printemps à Saint-Félicien (Québec), le 19 avril 2013.
- Téléconférences du conseil le 3 juillet, le 16 septembre et le 19 décembre 2013 et le 13 février 2014. Également réunion conjointe de l'ABSAN-Canada et de l'ABSAN-É.-U., à Bangor (Maine), les 23 et 24 octobre 2013.

Consultation sur les terres humides

- Le 4 avril 2013 et le 9 janvier 2014, participation de BNBB avec le ministère de l'Environnement afin d'envisager une « approche équilibrée des terres humides ».

Ajout de valeur au NBCC-St. Andrews

- Participation aux discussions initiales afin d'établir une chaire sur l'ajout de valeur au NBCC-St. Andrews, le 29 novembre 2013.

Indemnisation pour les dommages causés par la faune

- Participation à trois réunions entre le ministère des Ressources naturelles, le ministère de l'Agriculture et l'Alliance afin d'élaborer le programme d'indemnisation pour les dommages causés par la faune, annoncé récemment.

Association des producteurs de bleuets sauvages du Nord-Est du Nouveau-Brunswick

- Octroi d'un soutien financier aux activités de l'Association du Nord-Est.

3 Recherche

Les membres du MAAP sont constamment en train de mettre à jour le contenu du guide de production du bleuet sauvage, qui est accessible sur le site Web www.gnb.ca/agriculture dans la section portant sur les bleuets sauvages. Les producteurs sont encouragés à consulter le site Web et à parcourir les ressources disponibles. Gaétan Chiasson, Maurice Basque, Gavin Graham, Kelvin Lynch, Michel Melanson, Chris Maund et Étienne Thériault sont les membres du personnel associés à ce projet.

Gavin Graham – Spécialiste de la lutte contre les mauvaises herbes, MAAP. EARI 13 010 – Méthodes novatrices de lutte contre les mauvaises herbes pour améliorer la compétitivité de la production de bleuets sauvages. Première année d'un projet de cinq ans.

Le projet produira des essais d'herbicides indépendants multiples, qui peuvent servir à appuyer l'homologation de produits pour les bleuets sauvages. Seize essais

d'herbicides distincts ont été menés sur le bleuet sauvage en réponse à l'objectif du projet au cours de la saison de croissance de 2013. Les résultats des essais seront présentés afin d'être inclus dans les résumés de recherche agricole de 2013 du MAAP et seront disponibles sur le site Web. Les données générées par ces essais seront intégrées aux futures demandes des utilisateurs pour l'extension des étiquettes expliquant le mode d'emploi pour les usages limités. De plus, un soutien a été offert à l'homologation, en particulier pour les demandes relatives au nicosulfuron/rimsulfuron.
L'information a été présentée aux producteurs dans le bulletin de BNBB et sera communiquée au cours des futures séances de formation. Les résultats des essais serviront à élaborer des révisions aux feuillets de renseignements, dont le Guide de lutte intégrée contre les mauvaises herbes dans les bleuetières.

Christopher Maund [spécialiste de la lutte antiparasitaire intégrée (entomologiste) et apiculteur provincial], Michel Melanson (MAAP), Roger J.A. Tremblay (MAAP), Étienne Thériault (MAAP), Rebeccah Allen (MAAP), Debra Moreau (AAC, Kentville) et le « relevé des drosophiles à ailes tachetées au Nouveau-Brunswick de 2013 ».

La drosophile à ailes tachetées (DAT), *Drosophila suzukii* (Matsumura), est un insecte nuisible (appartenant au groupe de mouches généralement appelées mouches du vinaigre, drosophiles ou petites mouches à fruits). Elle s'attaque au fruit à la peau mince et tendre en train de mûrir ou mûr de diverses cultures et l'endommage. Cela comprend le bleuet sauvage et le fruit d'hôtes non cultivés et sauvages. L'adulte préfère attaquer le fruit non endommagé dont il déchire la peau pour déposer un œuf en-dessous de celle-ci. L'œuf éclos bientôt en une petite larve blanche qui cause des dommages, réduisant la durée de conservation du fruit. La présence de ce parasite au Nouveau-Brunswick a été signalée la première fois en 2012. Des pièges appâtés avec du vinaigre de cidre ont été utilisés pour capturer les mouches adultes. Le personnel du MAAP a mené un relevé en 2012, qui comprenait notamment le Sud, le Sud-Est et une petite partie du Nord-Est du Nouveau-Brunswick. En 2013, un relevé de plus grande envergure a été mené. La présence de ce parasite a maintenant été signalée à partir de tous les comtés du Nouveau-Brunswick.

Le bleuet sauvage est l'une des cultures-hôtes préférées de la DAT. Le parasite a été capturé la première fois durant la semaine du 22 juillet, en 2012 et en 2013. Les niveaux de population des adultes se sont ensuite accrus rapidement. En 2013, la présence de DAT adultes a été découverte dans tous les comtés à la mi-septembre. Les mises à jour du relevé et les recommandations sur la lutte ont été affichées chaque semaine sur le site Web www.gnb.ca dans la section « Comptes rendus des cultures ». Des mises à jour ont également été communiquées aux cours des réunions tenues par BNBB et d'autres groupes de producteurs. Un petit nombre d'échantillons pré-récolte de bleuets sauvages ont été évalués afin d'établir la présence de larves de la DAT, mais aucun n'était infesté. Les pièges ont été disposés à des sites où la DAT avait été découverte l'année précédente. Des DAT adultes n'ont pas été découvertes dans les pièges au printemps ou au début de l'été dans les champs de culture ou en bordure des champs de culture visés par le relevé. Il faut poursuivre la recherche au Nouveau-Brunswick pour mieux comprendre la biologie de ce parasite et son impact sur le bleuet sauvage et les autres cultures de fruits à peau mince et tendre. Le projet a été mené par le personnel du MAAP, avec l'aide du personnel des clubs agroenvironnementaux du Nouveau-Brunswick.

Chris Cutler, Ph. D., Université Dalhousie

1. Écologie et lutte contre l'altise de l'airelle (co-chercheur principal avec K. Hillier, Ph.D., Acadia) (ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse)
M. Hillier poursuit ses études sur l'écologie et la lutte contre l'altise de l'airelle. BNBB continue de fournir un soutien financier.

2. Prédation des graines par les coléoptères dans les champs de bleuets sauvages (PCAA, AAC; de 2011 à 2013; TERMINÉ)
Tous les objectifs ont été atteints. Nous avons déterminé ce qui suit :
En laboratoire, le coléoptère *Harpalus rufipes*, le carabe le plus abondant dans les champs de bleuets sauvages en Nouvelle-Écosse, préférait consommer des graines de petite oseille plutôt que des graines de fétuque queue-de-rat, même s'il avait consommé d'autres types de graines de mauvaises herbes.

Les taux de consommation de graines de petite oseille dans le champ étaient plus élevés que ceux des graines de fétuque queue-de-rat. Lorsqu'il était exposé par contact topique direct, *H. rufipes* était susceptible aux doses de phosmet (Imidan) pour le traitement au champ, tandis que les doses d'acétamipride (Assail) et de spirotétramate (Movento) pour le même traitement n'ont eu aucun effet létal aigu sur les coléoptères.

Nous avons informé les producteurs de bleuets que : 1) des coléoptères et des grillons existent dans leurs champs qui consomment des graines de mauvaises herbes importantes sur le plan économique; et 2) certains pesticides utilisés dans la production de bleuets sont toxiques pour les coléoptères bénéfiques. Ces résultats mettent en évidence : 1) les possibilités d'explorer les tactiques de gestion de l'habitat pour accroître les populations de *H. rufipes* comme élément d'un plan de lutte intégrée contre les mauvaises herbes; et 2) l'importance de l'emploi d'insecticides à risques réduits pour minimiser les impacts sur les insectes bénéfiques afin de conserver leurs services écologiques dans les bleuetières.

3. Les huiles essentielles de plantes pour lutter contre les insectes nuisibles du bleuet sauvage (Grappe scientifique biologique; de 2014 à 2016)
Ce projet vient d'être approuvé, et les essais seront entrepris au printemps 2014. L'objectif principal est d'examiner les huiles essentielles disponibles sur le marché et nouvelles pour lutter contre les insectes nuisibles du bleuet sauvage. Les objectifs spécifiques sont : de déterminer l'efficacité de certaines huiles essentielles disponibles sur le marché (p. ex., le thym, le romarin et les pipéramides) pour lutter contre la mouche, l'arpenteuse et l'altise de l'airelle ou la chenille tisseuse. Les huiles seront examinées seules et combinées avec les produits disponibles actuellement. Nous nous intéressons en particulier au potentiel de synergie entre les produits.

Isolement, identification et essais (en laboratoire et sur le terrain) des huiles essentielles extraites de plantes qui se présentent naturellement en Nouvelle-Écosse et au Canada atlantique, contre les parasites du bleuet.

4. Intensification du paysage, pollinisateurs sauvages et rendement en bleuets (ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Écosse)
Ce projet vient d'être approuvé, et les essais seront entrepris au printemps 2014. Les objectifs globaux de notre recherche sont de :

mieux comprendre comment la pollinisation s'intègre aux rendements élevés en bleuets sauvages;

déterminer dans quelle mesure un rendement élevé en bleuets sauvages peut se recouper avec la conservation de la biodiversité des abeilles sauvages.

Cette recherche cherche à mieux utiliser les ressources en pollinisation actuelles dans la production du bleuet sauvage, ce qui permet d'économiser sur les coûts des intrants ayant trait à la pollinisation. Elle permet aussi aux producteurs d'augmenter leur part des marchés haut de gamme « favorables à la faune » en démontrant que leurs systèmes de production sont compatibles avec la conservation des abeilles sauvages. Ces travaux permettront aux producteurs de bleuets de mieux prédire l'impact économique des différents profils d'utilisation des terres et d'aménagement paysager. Ils fourniront aussi des indices aux producteurs sur la façon de faire une gestion optimale des ressources en pollinisateurs par rapport au potentiel de rendement en bleuets de leurs champs.

5. Lutte intégrée contre les insectes nuisibles et bénéfiques dans la production du bleuet sauvage (Programme RCD du CRSNG; de 2014 à 2019; soutien technique)
Cette proposition de projet a été présentée. Le projet s'attaquera aux défis liés à la lutte contre les insectes du bleuet sauvage en : 1) déterminant le potentiel des nouveaux biopesticides et des produits à risques réduits contre les insectes nuisibles du bleuet; 2) surveillant la présence de nouveaux insectes envahissants qui pourraient menacer la production du bleuet sauvage; 3) déterminant le danger que de tels produits posent aux abeilles et aux ennemis naturels; et 4) déterminant le potentiel de diverses techniques de gestion de l'habitat pour accroître les communautés d'ennemis naturels et de pollinisateurs sauvages autour des bleuetières.

Qamar-uz-Zaman, Ph.D., chaire de recherche en agriculture de précision, Département de génie, Université Dalhousie
Actuellement, la superficie consacrée à la production de bleuets qui est récoltée mécaniquement représente plus de 80 % de la superficie totale consacrée à la production de bleuets sauvages au Canada et seuls les bleuets des champs sur les terrains difficiles sont toujours râtelés manuellement. Au cours des vingt dernières années, les pratiques de gestion accrues des champs de bleuets sauvages faisant appel à plus d'engrais, de pesticides et d'herbicides sélectifs ont produit des plants de bleuets élancés et sains, une densité élevée de plants et une augmentation sensible du rendement en bleuets. Il y a une perte de rendement en bleuets de 15 à 25 % durant la récolte avec la cueilleuse commerciale de bleuets actuelle à cause des conditions de récolte et du terrain difficile. En raison de l'importance économique des bleuets, il est nécessaire d'établir les facteurs entraînant des pertes de récolte afin d'améliorer l'efficacité de la cueilleuse de bleuets. Une plus grande efficacité à la récolte de la cueilleuse pourrait réduire les pertes de fruits et contribuer 31 200 000 $ aux provinces de l'Atlantique et au Québec chaque année.

M. Zaman et son équipe entreprennent le programme de recherche afin d'élaborer des techniques de récolte intégrées novatrices pour améliorer l'efficacité à la récolte de la cueilleuse de bleuets à l'aide des technologies d'agriculture de précision. Les résultats du projet aideront à garantir la stabilité à long terme de l'industrie et à améliorer la rentabilité des producteurs avec le temps.

4 Activités de promotion

- **Cotisation à l'ABSAN** (récolte de 2013) 132 000 $.
- **Salon Péninsule**, à Caraquet, du 26 au 28 avril 2013.
- **Compétition culinaire de chefs**, au NBCC-St. Andrews, le 22 mai 2013.
- **Journée « Pêches et Aquaculture » de Shippagan**, le 19 juillet 2013.
- **Granite Town Blueberry Festival**, le 18 août 2013.
- **New Maryland Blueberry Days**, le 22 août 2013.
- **Feast in the Field**, au carré des officiers à Fredericton, le 8 septembre 2013.
- **Journée champêtre agricole à la mémoire de Bud Doncaster**, à Sackville, le 21 septembre 2013.
- **Déjeuner aux crêpes de bleuets pour les députés**, à la cafétéria de l'Assemblée législative, à Fredericton, le 4 décembre 2013.
- **Gala du premier ministre**, à Fredericton, le 11 décembre 2013.

5 Données sur la production

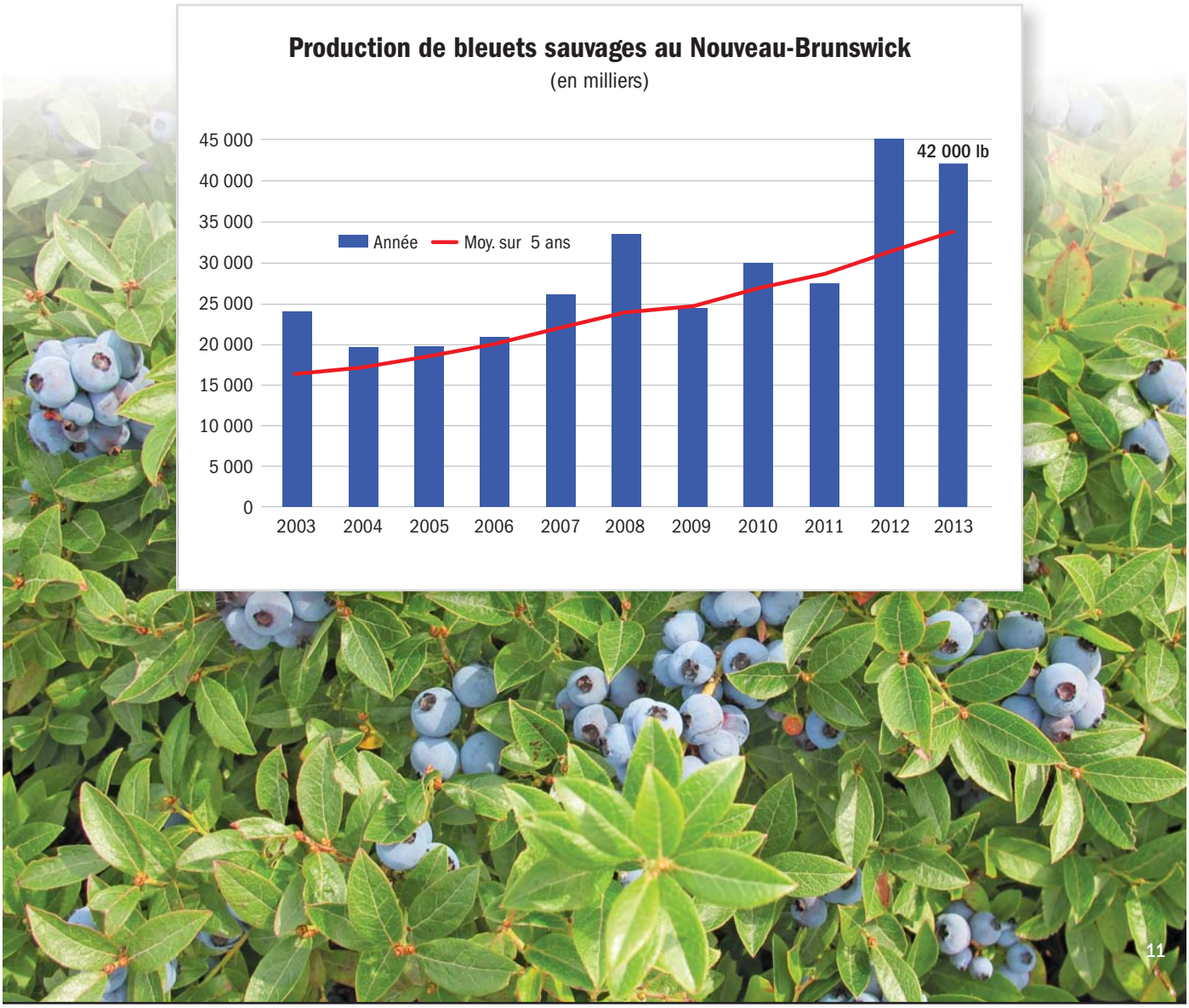

Commanditaires

BNBB aimerait remercier les membres du personnel du MAAP de leur excellent travail et de leur dévouement à l'égard de l'industrie du bleuet. Sans leur aide et leurs nombreuses heures, BNBB ne serait pas capable de fournir l'information et d'offrir les activités aux producteurs de la province. Nous remercions en particulier Michel Melanson de son aide soutenue.

Nous sommes également très reconnaissants à nos commanditaires qui, grâce à leur soutien, font que nous pouvons offrir notre AGA sur deux jours, tout en maintenant des coûts minimes pour les producteurs. Merci beaucoup!

Grand Falls Agromart Ltd.

Conseil d'administration 2013-2014

Bleuets NB Blueberries

Debout de gauche à droite
Russell Weir, Arsène Roussel, Norbert Brideau, Benoît Savoie, Ed Goguen, Jamie Morrison.

Assis de gauche à droite
Brett Reidpath, Murray Tweedie, John Ness, Kathy Trueman Del Villar.

Région du Nord-Est

Norbert Brideau, 548-9750
Arsène Roussel, 395-3575
Benoît Savoie, 776-5550

- Vice-président, conseil d'administration
- Représentant au conseil de l'ABSAN

Région du Sud-Ouest

Ed Goguen, 455-4566

- Président, comité de la pollinisation

John Ness, 485-6248
Russell Weir, 755-6001

- Président, comité de la recherche

Région du Sud-Est

Brett Reidpath, 384-6507

- Président, conseil d'administration

Murray Tweedie, 876-4537
Kathy Trueman Del Villar, 536-8995

- Projets spéciaux

Les producteurs sont invités à appeler leurs membres au conseil s'ils ont des idées, des questions ou des commentaires au sujet des activités à venir et du travail du conseil. N'oubliez pas que, lors des assemblées régionales annuelles, un membre du conseil est élu dans chaque région pour un mandat de trois ans. Il est important que les membres de notre conseil comprennent tout le temps que cela prend pour être efficaces au conseil. Nous demandons aux producteurs de bien vouloir envisager de remplir un mandat au conseil. Si vous voulez obtenir plus de détails, veuillez appeler le bureau au 506-459-2583 ou sans frais au 1-866-840-2583.

Heures de bureau

Voici les heures d'ouverture du bureau au 1350, rue Regent, Centre forestier Hugh John Flemming (édifice Strickland), à Fredericton : le mercredi et le jeudi, de 9 h à 17 h. Les producteurs sont invités à venir faire un tour lors de leur passage à Fredericton.

Bleuets NB Blueberries

Ordre du jour – Vendredi et samedi

Vendredi

9:00 **Inscription : 30 $, comprend tous les repas et le banquet**
10:00 Observations préliminaires
10:10 Mise à jour sur Cultivons l'avenir 2 – *Kevin McCully*
10:30 Programme d'indemnisation pour les dommages causés par la faune – *Marc King*
10:50 Nouvelles maladies du bleuet sauvage – *Kelvin Lynch*
11 :20 Mise à jour sur la drosophile à ailes tachetées au Maine – *Frank Drummond*
11 :40 Ennemis naturels du bleuet sauvage – *Chris Cutler*

12:00 Dîner

13 :15 Chute prématurée des fruits en juin – *Frank Drummond*
13:45 Bourdons – études et observations – *Gaétan Chiasson*
14 :15 Considérations liées à l'habitat des abeilles indigènes – *Steve Javorek*
14 :45 Mauvaises herbes résistantes au Velpar – *Scott White*

15:05 Pause-santé

15 :35 Stratégie de gestion à long terme des terres humides – *Paul Jordan*
15 :35 Les insectes suceurs dans les bleuetières – *Kelvin Lynch*

18:00 Bar payant
19:00 Banquet – Conférencier invité : ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches, Mike Olscamp

Samedi

9:00 **AGA de BNBB**

10:15 Pause-santé

10 :45 Prévisions des prix du marché – *Gilbert Lavoie*
11 :30 Imagerie et cartographie aériennes – *Richard van de Put*

12:00 Dîner

13 :15 Pulvérisateur intelligent pour l'application localisée de produits agrochimiques – *Qamar Zaman*
13 :45 Explorer les options pour encourager les abeilles indigènes – *Robyn McCallum*
14 :10 Système de récolte intégré pour améliorer l'efficacité de la cueillette de bleuets – *Qamar Zaman*
14 :35 Remboursement de la taxe pour la recherche sur place – *Bill Pitre*
14:50 Mot de la fin

Ordre du jour – Séance de travail de BNBB

Bleuets NB Blueberries

Moncton, le 29 mars 2014

1. Ouverture de l'assemblée
2. Approbation du procès-verbal de l'AGA du 6 avril 2013
3. Rapport annuel aux producteurs
4. États financiers vérifiés
5. Discussions générales et motions
6. Levée de l'assemblée

Bleuets NB Blueberries

Procès-verbal de l'AGA de 2013

Le samedi 6 avril 2013, à Dieppe (N.-B.)

Président
Brett Reidpath

Administrateurs
Arsène Roussel, Kathy Trueman, Murray Tweedie, Russell Weir et John Ness

Secrétaire-directeur
Jamie Morrison

Absents :
Gilles Lepage, Ed Goguen

1. **Ouverture de l'assemblée** : 9 h 15

   Brett distribue des exemplaires des règles de procédure aux membres présents et leur demande d'examiner et de respecter ces règles.

2. **Approbation du procès-verbal** de l'AGA du 31 mars 2012, à Moncton

   Kathy Trueman, appuyée par Bernard Savoie, propose que le procès-verbal de l'AGA du 31 mars 2012 soit approuvé. La proposition est adoptée.

3. **Rapport annuel**

   Russell Weir, appuyé par Arsène Roussel, propose que le rapport annuel soit approuvé. La proposition est adoptée.

   Brett présente le rapport pour l'année terminée le 31 mars 2013. Le rapport indique que la saison a été intense et comprenait de nombreuses activités pour aider les producteurs du Nouveau-Brunswick. Le président encourage le membres à offrir de siéger au conseil et à nos divers comités.

   Le comité de détermination des prix a été particulièrement actif cette année, et Brett le remercie de son engagement et mentionne que Murray Tweedie donnera un résumé à l'assemblée.

4. **États financiers vérifiés**

   Jamie présente les états financiers vérifiés pour l'année terminée le 28 février 2013. Il indique être satisfait de la rapidité à laquelle ils ont été préparés et passe en revue le bilan, ainsi que les rapports sur les recettes et les dépenses avec les producteurs présents.

   Le budget proposé pour 2013-2014 est également déposé à titre d'information.

   Russell Weir, appuyé par Arsène Roussel, propose d'accepter les états financiers dans la forme présentée. La proposition est adoptée.

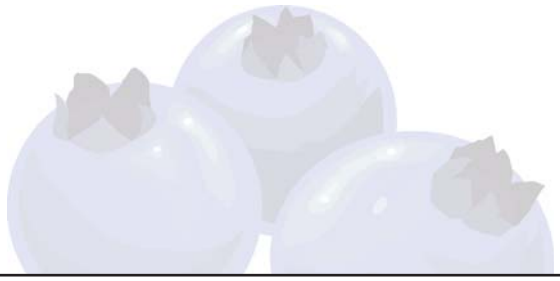

5. **Résumé –** Comité de détermination des prix

   Murray Tweedie présente le résumé des cinq réunions qu'a tenues le comité de détermination des prix. On a obtenu de bons renseignements et on espère que le mandat se poursuivra afin de fournir aux producteurs des renseignements exacts concernant le processus.

6. **Exposé de la Commission des produits de ferme** par Laura Poffenroth

   M^me^ Poffenroth donne un aperçu détaillé du processus relatif à l'établissement de BNBB, y compris des réunions de consultation, des procédures de vote et des résultats. Elle indique que plus de 90 % des personnes qui ont voté ont appuyé le projet.

   Elle explique également la différence entre une agence et un office et reconnaît que la Commission a reçu une demande de l'Association du Nord Est qui veut établir sa propre agence. En raison de la complexité de la demande, on a demandé un avis juridique, mais elle ne peut pas dire quand une réponse sera donnée. Elle tiendra les parties intéressées au courant à mesure que les renseignements seront disponibles.

   Il y a une bonne discussion parmi les participants dans la salle au sujet du processus et des incidences des décisions. Cela offre l'occasion aux producteurs de mieux comprendre le processus.

7. **Élections –** Représentants des trois districts au conseil d'administration

   District du Nord-Est
   Vernon Losier, appuyé par Arsène Roussel, propose la candidature de Norbert Brideau.

   Après un appel de candidatures, aucune nouvelle candidature n'est présentée. Norbert est donc élu par proclamation.

   District du Sud-Ouest
   John Ness, appuyé par Dale McRae, propose la candidature de Russell Weir.

   Après un appel de candidatures, aucune nouvelle candidature n'est présentée. Russell est donc élu par proclamation.

   District du Sud-Est
   George Trueman, appuyé par Stuart Bowman, propose la candidature de Brett Reidpath.

   Après un appel de candidatures, aucune nouvelle candidature n'est présentée. Brett est donc élu par proclamation.

8. **Résolutions**

Les résolutions suivantes sont déposées.

a. Murray Tweedie, appuyé par Arsène Roussel, propose que le comité de détermination des prix demeure en activité afin d'essayer d'obtenir un arrangement en matière de prix plus équitable pour nos bleuets et de le faire en collaboration avec les représentants de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard, conformément aux exigences de la Commission des produits de ferme. La proposition est adoptée.

b. Mitch Paulin, appuyé par Gérard Hall, propose de modifier la date limite pour souscrire à l'assurance-récolte, qui passerait du 1er décembre au 1er février de l'année de récolte. La proposition est adoptée.

c. Mitch Paulin, appuyé par Arsène Roussel, propose de demander que les titulaires de bail obtiennent un pourcentage du coût de location des terres de la Couronne qui servent à la production de bleuets sauvages, en fonction d'une formule de redistribution, montant qui servira à la réfection et à l'entretien des chemins qui mènent aux bleuetières, ainsi qu'à la recherche et au développement. La proposition est adoptée.

d. Mitch Paulin, appuyé par Gérard Hall, propose de demander un moratoire sur la scarification des terres de la Couronne.

   Gérard Hall explique à l'assemblée les dommages causés par la scarification et l'importance de convaincre le ministère des Ressources naturelles (MRN) de mettre fin à cette procédure insatisfaisante.

   La proposition est adoptée.

e. Mitch Paulin, appuyé par Robert Leger, propose que BNBB appuie et encourage les efforts consacrés à la recherche sur la fertilisation. La proposition est adoptée.

f. Vernon Losier, appuyé par Gérard Hall, propose de limiter le mandat du poste de secrétaire-directeur à trois ans.

   Il ressort de la discussion parmi les participants dans la salle que cette fonction ne relève pas de l'ensemble des membres et qu'il s'agit plutôt de la responsabilité du conseil qui peut démettre le secrétaire-directeur de ses fonctions et si ensuite les membres producteurs ne sont pas satisfaits de la décision du conseil, ils peuvent remplacer les membres du conseil. La discussion se poursuit au sujet de la difficulté de pourvoir à ce poste, car il s'agit d'un emploi à temps partiel.

   La proposition est rejetée.

g. Vernon Losier, appuyé par Étienne Gagnon, propose que BNBB adopte une politique sur les conflits d'intérêts qui définirait :

- les postes aux comités qui peuvent seulement être occupés par des producteurs indépendants (producteurs sans intérêt), comme le comité de détermination des prix et le comité des terres de la Couronne;
- la décision du conseil en vertu de laquelle seuls les producteurs sans intérêt seraient habilités à voter (p. ex., la question de la détermination des prix).

La proposition est rejetée.

Il ressort de la discussion parmi les participants dans la salle que la politique serait trop restrictive et nuirait au fonctionnement de BNBB.

John Schenkels, appuyé par Arsène Roussel, propose que BNBB élabore, au cours de l'année à venir, une politique sur les conflits d'intérêts à l'intention des administrateurs.

La proposition est adoptée.

9. **Discussion générale**

Les participants dans la salle tiennent une discussion générale au sujet des réunions de cuisine à l'automne. On pourrait peut-être élaborer un ordre du jour officiel pour permettre aux régions de faire des commentaires en particulier. On suggère également de tenir l'AGA à divers endroits plutôt qu'à l'emplacement central de Moncton.

L'ordre du jour étant épuisé, Kathy Trueman propose la levée de l'assemblée.

Bleuets NB Blueberries

Notes